



Les Vans, le 18 mars 2021

Monsieur le Maire

À

**Mesdames et Messieurs les membres
du Conseil Municipal**

Affaire suivie par : Marie-Hélène BISCARAT, Directrice Générale des Services

Objet : séance du conseil municipal

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous convier à assister à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Mardi 23 mars 2021 à 20 h
dans la salle du Conseil Municipal (rez de chaussée de la Maison des Associations)

Aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19, celle-ci se déroulera avec une présence du public limitée à la presse. Une transmission de la séance du Conseil en visioconférence est prévue sur le *facebook* de la mairie.

Vous disposez de la possibilité de vous faire représenter en utilisant un modèle de procuration (voir pièce jointe).

Comptant sur votre présence et votre discrétion concernant la vie privée des personnes au cours des débats, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de ma sincère considération.

**Le Maire,
Jean-Marc MICHEL.**

Ordre du jour :

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du Procès-Verbal du 23 février 2021

INTERCOMMUNALITE

1. Transfert éventuel de la compétence Plan Local d'Urbanisme à la communauté de communes pour élaboration d'un PLUi
2. Notification de la modification des statuts du Syndicat Mixte d'Ardèche Méridionale – Piscine La Perle d'Eau
3. Convention Petites Villes de Demain

FINANCES

4. Présentation et vote des comptes administratifs 2020 : budget principal et budgets annexes
5. Tarifs des loyers 2021

MARCHES PUBLICS

6. Dossier Boulodrome – Tennis : choix de l'entreprise pour Bureau de Contrôle et Mission de Coordination de Sécurité et de Protection de la Santé (CSPS)
7. Choix de la solution de réalisation des racks à vélo

DOMAINE ET PATRIMOINE

8. Déclassement de la route départementale 408 à Naves

PERSONNEL

9. Révision du régime indemnitaire (RIFSEEP)
10. Règlement d'utilisation des véhicules de service

Informations du Maire et questions diverses

Le prochain Conseil est fixé au 13 avril 2021.

**Le Maire,
Jean-Marc MICHEL.**

